

Syndicat Mixte de Sioule et Morge

Lieu-dit Monteipdon
63440 SAINT PARDOUX

N° DC 2022-04-16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le 17 décembre à 9h30, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint Pardoux, sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

Date de convocation : 8 décembre 2022

Nombre de membres : en exercice : 118
Présents : 67 Pouvoirs : 6
Votants : 73 (dont 6 procurations)

Présents : Simon ADDERLEY (SAINT ANGEL); Fernand ANTUNES (LES ANCIZES COMPS); Michel AUBIGNAT (SAINT REMY DE BLOT); Denis BARDEL (BLOT L'EGLISE) ; Michaël BARE (CHARBONNIERES LES VIEILLES); Davy BELLARD (NEUF EGLISE); Gilles BIGAY (EFFIAT) ; Patrick BLANCHONNET (AYAT SUR SIOULE); Grégory BONNET (MONTCEL); Jérôme BOREL (SERVANT); Joël BOUGAREL (ARS LES FAVETS); Annie BUSANCIC-MERCIER (BUXIERES SOUS MONTAIGUT); Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT); Mathieu CAMUS (POUZOL); Marc CARRIAS (EFFIAT); Florian CHANET (MONTPENSIER); Jean-Luc CHASTAGNAC (SAINT ANGEL); Daniel CITON (LA CROUZILLE); Daniel CLUZEL (GOUTTIERES); Pierre COLLANGE (LISSEUIL); Guillaume CRISPYN (CHAMPS); Michel DELLILE (JOZERAND) ; Alain DESNIER (SAINT HILAIRE LA CROIX); Gaëtan DUBIEN (ARTONNE); Sylvie DURANTEL (SAINT GAL SUR SIOULE); Alain DURIN (ARS LES FAVETS); Emmanuelle ESCAMEZ (BUXIERES SOUS MONTAIGUT); Pierre EVRAIN (LOUBEYRAT); Laetitia GARDARIN (CHAPDES BEAUFORT) ; Marc GIDEL (SAINT GERVAIS D'Auvergne); Alain GIMENEZ (AYAT SUR SIOULE); Patrice GIRAUD (SAINT PRIEST DES CHAMPS); Claude GRENAT (SAINT PRIEST DES CHAMPS); Marie-Françoise HUBERT (JOZERAND); Philippe IMBAUD (YOUX); Christian JEROME (SAINT ELOY LES MINES); Thibaud JOFFE (SAINT GERVAIS D'Auvergne); Julien LECLACHE (LAPEYROUSE); Paul LASSET (SAINT MYON); Jocelyne LELONG (SAURET BESSERVE); Jean Claude LEMOINE (SAINT MYON); Didier MANUBY (LES ANCIZES COMPS); Guy MAQUAIRE (SAINTE CHRISTINE); Gilles MAS (SAINT GENES DU RETZ); Gérard MASSON (NEUF EGLISE); Guillaume MATHIEU (MENAT); Sabine MICHEL (LAPEYROUSE); Karina MONNET (ARTONNE); Josette MOULY (SERVANT); Evelyne OLIGNER (CHAPTUZAT) ; Etienne ONZON (COMBRONDE); Michel PAQUET (SAINT AGOULIN); Amélie PEREZ (CHATEAUNEUF LES BAINS); Julien PERRIN (SAINT GEORGES DE MONS); Chantal PIEUCHOT-MONNET (SAINT PARDOUX); Jean-François PORTE (MONTCEL); Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES LES VIEILLES); Carole POTELLERET (POUZOL); Jean-Paul POUZADOUX (COMBRONDE); Dominique PRADEL (MOUREUILLE); Jean Luc QUINTY (MONTAIGUT EN COMBRAILLE); Daniel RAYNAUD (SAINT GAL SUR SIOULE); Bernard ROCHON (SAINTE CHRISTINE); Anne Sophie RODRIGUES (CHAMPS); Jérôme TARAGNAT (CHAPTUZAT); Jean-Luc TIXIER (MONTPENSIER); Jacques VILLECHENON (GOUTTIERES).

Absents ayant donné procuration :

Jean Claude LEDUC (DURMIGNAT) ayant donné pouvoir à Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT)
Jean Patrick CAZAL (MOUREUILLE) ayant donné pouvoir à Dominique PRADEL (MOUREUILLE)
Bernard JOUHENDON (VIRLET) ayant donné pouvoir à Grégory BONNET (MONTCEL)
Gabriel LABAYE (LA CROUZILLE) ayant donné pouvoir à Daniel CITON (LA CROUZILLE)
Sébastien BLANC (LOUBEYRAT) ayant donné pouvoir à Pierre EVRAIN (LOUBEYRAT)
Jean-Marc SAUTERAU (MONTAIGUT EN COMBRAILLE) ayant donné pouvoir à Jean-Luc QUINTY (MONTAIGUT EN COMBRAILLE)

Madame Karina MONNET a été élue secrétaire de séance.

**Objet : ELECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU BUREAU
CONFORMEMENT AUX NOUVEAUX STATUTS DU SYNDICAT**

Le Président rappelle que conformément à l'article 7.3 des statuts du Syndicat de Sioule et Morge modifiés par l'arrêté du Préfet du Puy de Dôme n°20221691 en date du 17 novembre 2022, « *le Comité Syndical désigne, parmi ses membres, un bureau composé de dix-huit membres parmi lesquels un président et un ou plusieurs vice-présidents* ».

Actuellement, le Bureau Syndical compte 17 membres (comme le prévoyaient les anciens statuts), aussi il est nécessaire de désigner un 18^{ème} membre pour le Bureau.

Pour mémoire, les membres actuels du Bureau sont les suivants :

Luc CAILLOUX, Président
Marc CARRIAS, 1^{er} Vice-Président
Grégory BONNET, 2^{ème} Vice-Président
Jocelyne LELONG, 3^{ème} Vice-Présidente
Denis BARDEL
Sébastien BLANC
Cédric BOILOT
Jérôme BOREL
Daniel CLUZEL
Olivier COUCHARD
Marc GIDEL
Karina MONNET
Michel PAQUET
Chantal PIEUCHOT-MONNET
Sébastien PORTIER
Dominique RAYNAUD
Jean-Marc SAUTERAU

Les membres des Conseils d'Exploitation de la Régie des Eaux et de la Régie d'Assainissement de Sioule et Morge ont proposé, lors de leur réunion du 1^{er} décembre 2022, de désigner M. Julien LECLACHE (Lapeyrouse) comme 18^{ème} membre du Bureau, l'idée étant que les membres du Bureau fassent également partie des Conseils d'Exploitation.

Le Président indique que conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, l'assemblée peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour cette nomination, dans la mesure où aucune disposition législative ou réglementaire ne s'y oppose.

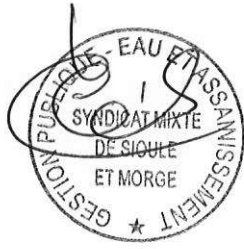
Le Président demande si un autre membre du Comité Syndical souhaiterait faire partie du Bureau. Aucun autre délégué ne se manifeste.

Le Président propose donc à l'assemblée de ne pas procéder au scrutin secret, et il propose également de désigner M. Julien LECLACHE comme membre du Bureau Syndical.

LE COMITÉ SYNDICAL,

Après en avoir délibéré:

- **DECIDE** à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation du 18^{ème} membre du Bureau,
- **DESIGNE** à l'unanimité M. Julien LECLACHE comme 18^{ème} membre du Bureau du Syndicat Mixte de Sioule et Morge.



Fait et délibéré à Saint Pardoux,
Le 17 décembre 2022

Le Président,
Luc CAILLOUX